

## La sécurité des patients, l'affaire de tous les martiniquais !

En 2021, la Semaine de la Sécurité des Patients (SSP) est organisée du 22 au 26 novembre sur le thème « Risque infectieux : prévenir, protéger, gérer ».

Opération annuelle de sensibilisation menée depuis 12 ans, la SSP a pour objectif fort **d'interpeller l'ensemble des publics sur les enjeux de la sécurité des soins et de la prise en charge des patients** et de favoriser un dialogue entre usagers / patients et professionnels de santé et médico-sociaux.

### La sécurité des patients, un enjeu de santé à concrétiser au quotidien

Selon sa définition, la sécurité est un état d'esprit confiant et tranquille de la personne qui se croit à l'abri du danger. C'est également toute situation présentant une absence relative de dangers pour la personne et qui détermine la confiance.

Ainsi, la sécurité des patients **exige qu'une démarche constante et transparente** soit conduite dans tous les milieux de soins pour l'existence d'un climat de confiance.

### La sécurité des patients, une collaboration entre acteurs

**Pour les professionnels de santé et médico-sociaux**, il s'agit d'améliorer continuellement la qualité et la sécurité des procédures de prise en charge et de soins. Cela passe notamment par **la prévention et la réduction des risques** associés aux soins, **le respect de protocoles** dans le cadre des soins et **une communication entre soignants et soignés** faisant du patient, un patient **actif dans sa prise en charge**.

Le **patient acteur agit** également à plusieurs niveaux. Il veille à la **vérification de son identité** à tout moment, il s'assure de **l'application des mesures d'hygiène** comme le lavage des mains, il vérifie le **bon usage de ses médicaments** et il fait entendre sa voix **pour le respect de ses droits**.

En Martinique, la crise sanitaire actuelle met en évidence diverses situations qui mettent à mal la sécurité des patients, dans certains établissements : manque de matériels, protocoles non respectés, accès aux soins difficiles ou interrompus, effectif réduit, usagers désorientés et méfiants, perturbations dans les parcours de soins, manque de communication, climat anxigène, désinformation, etc.

**Au regard de ce constat, France Assos Santé Martinique appelle tous les acteurs (usagers, soignés et soignants) à tout mettre en œuvre afin de garantir la sécurité de tous, à tous les niveaux du parcours de santé de la population.**

### Promouvoir et assurer la sécurité des patients

Le meilleur moyen de promouvoir et d'assurer la sécurité des patients est d'en parler. Plusieurs outils existent pour échanger autour de cette notion : émissions radio, quizz, stands d'information et d'échanges, webinaires spécifiques, jeux de société pour les professionnels et les usagers, fiches pratiques, mises en scènes en établissement, etc. **Pour accéder à ces outils, vous pouvez contacter notre délégation au 0596 70 20 38.**

**Ensemble, assurons la sécurité des patients qui renforce et améliore l'efficacité du système de santé, rassure les patients et restaure la confiance et la communication entre tous les acteurs.**

## **À propos de France Assos Santé Martinique :**

France Assos Santé Martinique regroupe une grande diversité d'associations intervenant dans le champ de la santé. On y retrouve des associations de personnes malades, de personnes en situation de handicap, de personnes âgées, de consommateurs, de personnes en situation de précarité et de familles. Son but est d'approcher de manière collective les problématiques concernant les usagers du système de santé.

France Assos Santé Martinique compte près d'une vingtaine d'associations dont 16 agréées du système de santé qui lui permettent d'être un interlocuteur légitime représentant et défendant les intérêts communs de tous les usagers du système de santé.

France Assos Santé Martinique œuvre pour la promotion et la défense des droits des usagers sur tout le territoire :

- Elle informe les usagers et leurs associations en mettant à leur disposition des informations relatives à leurs droits en matière de santé (prise en charge, assurance maladie, réformes hospitalières, etc.)
- Elle représente et défend les intérêts communs de tous les usagers dans les instances de santé
- Elle accompagne et forme les représentants des usagers afin de les aider à jouer un rôle actif dans les instances où ils siègent.
- Elle assure une veille concernant les transformations du système de santé, analyser les points critiques et définir des stratégies communes visant à améliorer la qualité de la prise en charge et des soins.

L'information du grand public sur les enjeux de santé est la base de son ascension vers l'amélioration.